



NOTE DE PRESSE

Date : 12 juin 2024

Lieu : Village des solidarités

Service communication

Jérôme Chaussoneaux / 05 49 71 08 80 / chaussoneauxje@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elu : Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay, Hervé Le Breton, adjoint à la solidarité et à la santé

Services : David Guédon, directeur du CCAS, Yvan Chansault, responsable secteur bâtiment

NOTE DE PRESSE

Village des solidarités

Porté par la municipalité, le futur Village des solidarités se dessine. Au sein de l'ancien centre de formation d'apprentis, rue du Sépulcre, ce nouvel espace réunira des acteurs historiques de l'entraide à Parthenay. Les travaux se poursuivent.

Favoriser le dialogue entre associations

Les élus et les associations (Restos du Coeur, Secours populaire et Secours catholique) ont travaillé de concert à l'aboutissement de la création d'un Village des solidarités. Objectifs : faciliter la coordination et le dialogue entre les associations caritatives, et permettre à leurs bénéficiaires d'accéder à tous ces services dans un espace commun.

Le Village des solidarités est situé à l'emplacement de l'ancien CFA, rue du Sépulcre. Il va réunir les Restos du Coeur, le Secours populaire et le Secours catholique. Les associations disposeront de locaux rénovés, pour un meilleur accueil des bénéficiaires.

Il se situe à proximité du centre-ville, des commerces et des transports en communs. Ce projet renforce l'action sociale de la municipalité envers les publics les plus fragiles.

Pour dessiner les plans du futur Village des solidarités, la ville a recueilli les besoins des associations. Chacune disposera d'une zone pour la distribution de denrées alimentaires ou la vente de vêtements, d'un lieu de stockage et tri ainsi que de bureaux et sanitaires accessibles à tous.

Tous réunis en fin d'année

Les travaux doivent s'achever en fin d'année.

Les restos du cœur ont emménagé dans leurs nouveaux locaux fin mars. Le secours catholique prendra possession de ses locaux en juillet. Et le Secours populaire pourra intégrer son espace en fin d'année.

En chiffres

Le montant des travaux s'élève à 776 721 euros HT, subventionné à hauteur de 76 % par l'Etat :

- 279 840 euros de dotation d'équipement des territoires ruraux,
- 232 029 euros de dotation de soutien à l'investissement local,
- 77 672 euros de fond friche, qui provient de financements européens.

Le reste à charge pour la Ville de Parthenay, s'élève à 187 180 euros.